

Bois Energie
Aides du Conseil général de l'Hérault

Objet	Promouvoir les projets de chaufferies automatisées au bois et les projets de filières d'approvisionnement en bois pour garantir les qualités, quantités et prix		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtres d'ouvrages publics (communes et leurs groupements ...) - Organismes d'HLM (OPAC, OPHLM, associations agréées...) - Etablissements d'accueil spécialisés (EHPAD, maison de retraite...) portés par une commune ou un EPCI, un organisme HLM, ou une association agréée - Etablissements de santé en zone rurale (hôpitaux, maisons de santé) - Maîtres d'ouvrages privés : Exploitations agricoles, entreprises, établissements touristiques- 		
Dépenses éligibles	Taux maximum d'aide du département	Plafond de la dépense subventionnable HT	
Études préparatoires nécessaires à l'installation de chaufferies bois collectives et réseaux de chaleur	20 % du coût H.T. des études.	50.000 €	
Equipements de mobilisation de la ressource (aires de stockage et de séchage, bâtiments et matériel de broyage – hors matériel roulant de transport)	30 % du coût H.T.	100.000 €	
Fourniture et installation de chaufferies bois automatiques fonctionnant au bois-granulés ou au bois-plaquettes ou sous-produits	20 % du coût H.T.	200.000 €	
Travaux (hors chaufferies) silos et réseaux de chaleur collectifs entre plusieurs bâtiments	20 % du coût H.T.	200.000 €	
Remarques	<p>Aides complémentaires possibles de l'Europe, de l'Etat, de l'ADEME et de la Région Languedoc-Roussillon selon le cas et dans le respect des taux maximum d'aides publiques fixés par l'Union Européenne selon les catégories de bénéficiaires (avec l'application d'un plafond d'aides publiques de 80 %pour les maîtres d'ouvrage publics).</p> <p>Le taux d'aide du département sera modulé en fonction des interventions de l'ensemble des partenaires et de l'intérêt du projet.</p> <p>Pour toute demande de subvention chaufferie bois énergie, un pré diagnostic énergétique des bâtiments doit être fourni au dossier</p>		
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Tonnes-Equivalents-Pétrole (TEP) valorisées - Tonnes de CO₂ évitées - Emplois générés - Temps de retour sur investissement - Chaque projet d'investissement devra avoir fait l'objet d'une étude de faisabilité ou d'un diagnostic énergétique 		